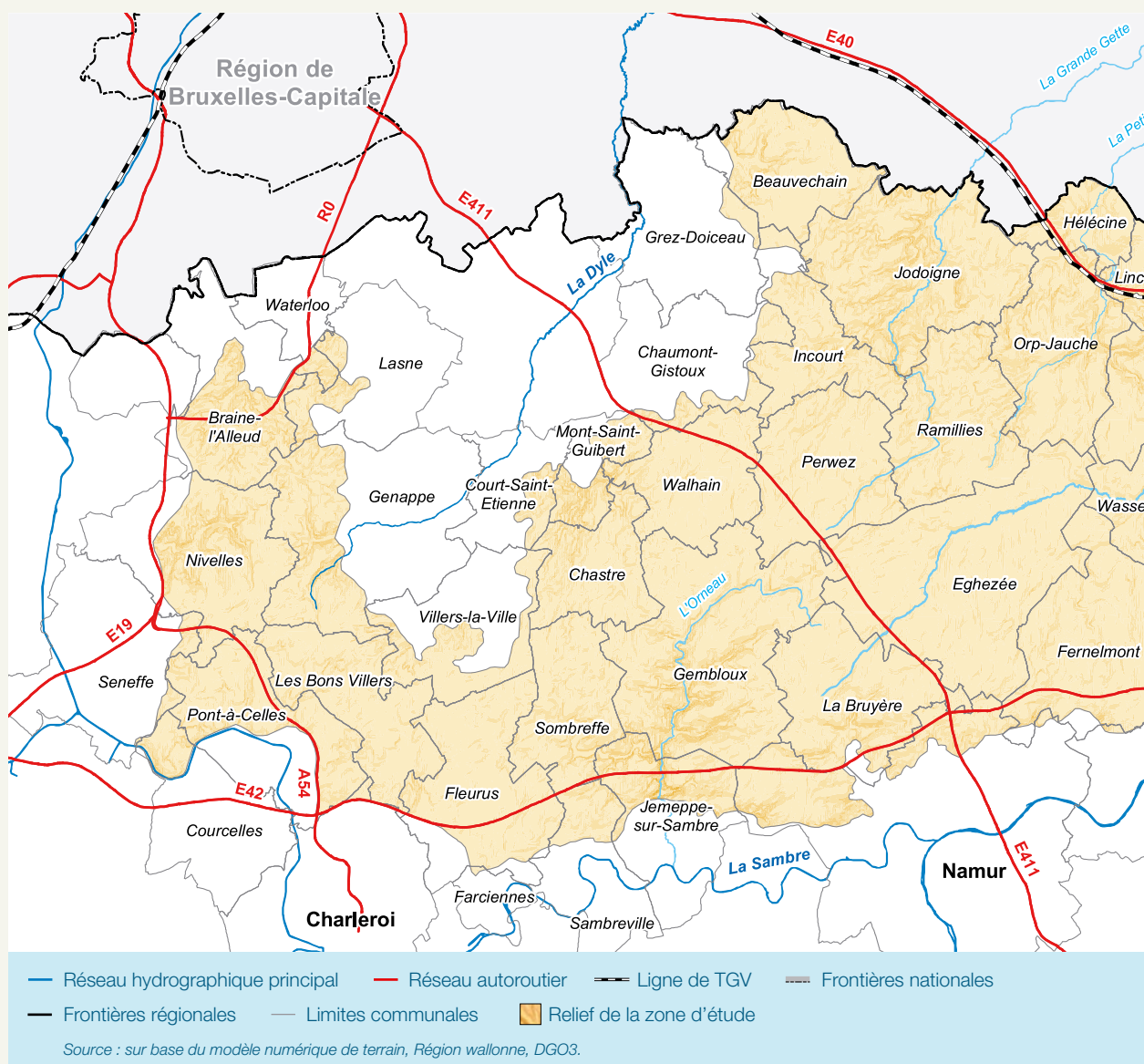


Les Plateaux brabançon et hesbignon

L'ensemble paysager des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon

L'ensemble* paysager des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon s'étend, dans le prolongement du bas-plateau limoneux hennuyer, au nord de la Sambre et de la Meuse. Culminant à plus de 200 mètres au sommet du rebord longeant ces deux grandes vallées, il s'incline doucement vers le nord jusqu'à une altitude moyenne de 100 à 150 mètres à la bordure de la Région flamande. Sa surface ondulée présente un relief plus accidenté vers l'ouest. Quelques rivières entaillent plus fortement le plateau : ce sont l'Orneau, la Burdinale, la Meuhaigne et le Geer dans leur cours aval.



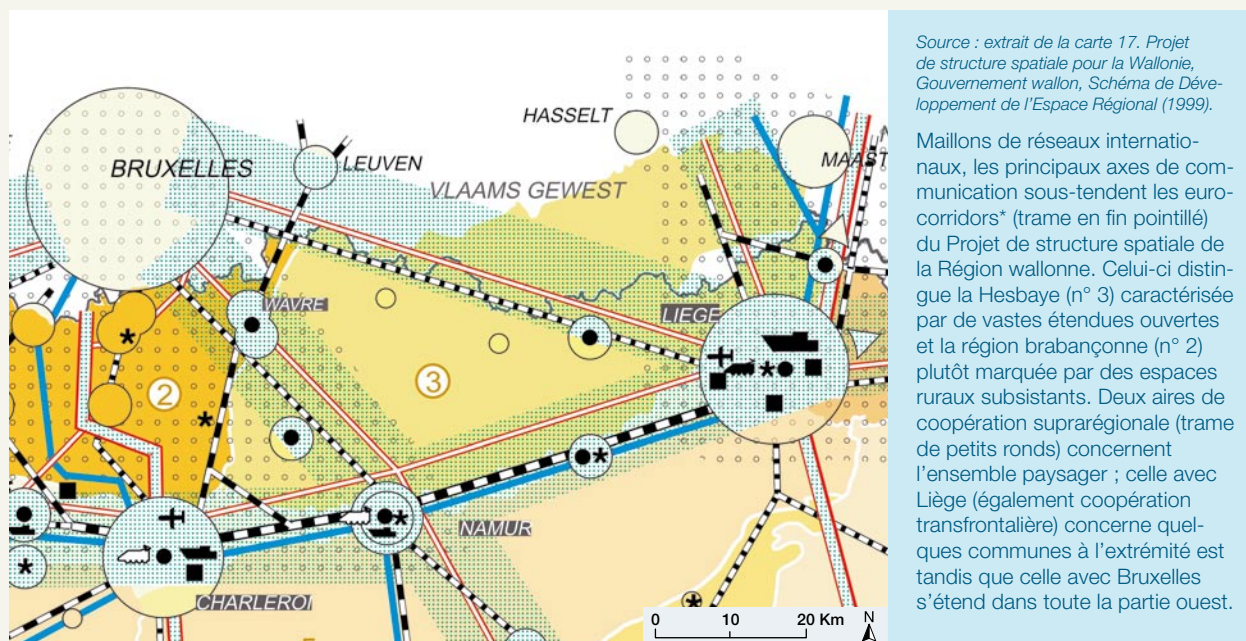
L'ensemble regroupe la partie est du plateau brabançon et toute la Hesbaye. Pour les géographes, le centre de la Hesbaye est connu comme un bel exemple de paysages de champs ouverts, type très répandu en Europe, qui présente de vastes étendues de terres cultivées au sein desquelles l'habitat est concentré dans des villages entourés de prairies. L'ensemble paysager couvre 1 789 km², soit près de 11 % de la superficie totale de la Wallonie. Il regroupe cinquante-cinq communes dont vingt-sept dans la totalité de leur territoire.



Un territoire attractif : du cœur agricole aux pourtours sous influence urbaine

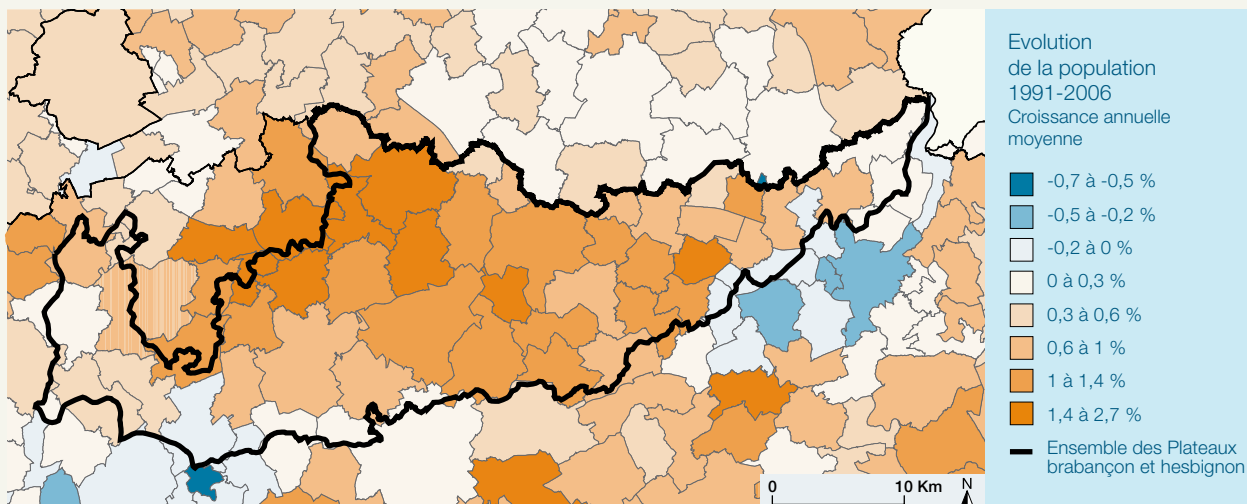
L'activité agricole est dominante dans le territoire de l'ensemble paysager des bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon. Aujourd'hui extrêmement mécanisée, elle n'est plus exercée que par un très petit nombre d'agriculteurs. La conversion progressive et soutenue des terres agricoles – probablement irréversible pour ce qui concerne leur grande qualité agronomique – en terrains bâtis ou à bâtir, souligne l'attraction résidentielle exercée par ce territoire. Les ménages qui travaillent majoritairement dans les grandes villes localisées à sa périphérie y recherchent un environnement moins urbain.

L'ensemble paysager est cerné par Bruxelles, capitale fédérale, ainsi que par Liège et Charleroi, métropoles régionales. Ces villes sont reliées par des axes de communication majeurs qui fixent les grands contours du territoire. Un seul axe traverse l'ensemble : celui de Bruxelles à Luxembourg, passant par Namur, capitale régionale. Dans l'ensemble même, les centres urbains importants sont rares, soit isolés comme Jodoigne, soit entourés d'une urbanisation résidentielle comme Nivelles, Waremme et Gembloux.



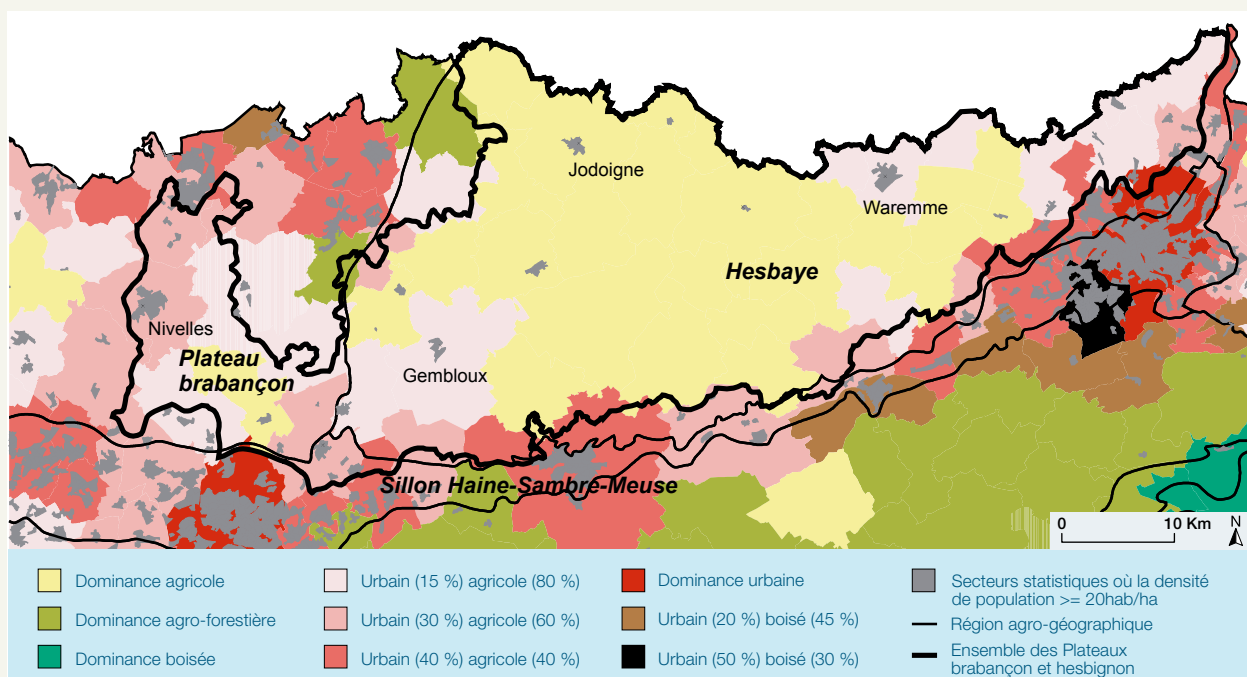
Encadrée par les plans d'aménagement, l'extension de l'habitat s'appuie sur l'existence d'un grand nombre de petits noyaux villageois, souvent assez peu denses, particulièrement dans la partie hesbignonne de l'ensemble paysager. Du côté ouest, sur le plateau brabançon, l'évolution est plus ancienne et le mouvement se ralentit ces dernières années. De nombreux lotissements y ont été aménagés pour accueillir des résidences ou des entreprises, accessibles grâce à la création de nouvelles voies de communication. En 2007, la population totale de l'ensemble paysager était d'environ 330 000 habitants.

Les paysages de l'ensemble peuvent être rattachés à trois catégories de la nouvelle typologie des campagnes (voir le chapitre Paysages de Wallonie p. 26) : la campagne agricole, quand l'activité agricole domine encore largement dans le paysage, la campagne multifonctionnelle, lorsque l'agriculture est en partage avec la fonction résidentielle et des services diversifiés et la campagne périurbaine quand la résidence y présente le trait dominant.



Source : d'après P. Medina Lockhart et C. Vandermotten, *Atlas des dynamiques territoriales*, <http://cpdt.wallonie.be>, rubrique Etat du Territoire Wallon.

Entre 1991 et 2006, la majorité des communes de l'ensemble paysager connaît une augmentation de population. Celle-ci est plus forte dans la zone d'influence de Bruxelles, vers le nord-ouest et l'ensemble paysager voisin (Vallonnements brabançons).



Source : d'après L. Aujean et autres, *L'occupation du sol en Wallonie (2005)*.

L'occupation du sol (ici en 2002) est contrastée. En Hesbaye, l'agriculture domine avec plus de 80 % des terres occupées par des cultures, des prairies et plus rarement des vergers. Du côté du plateau brabançon, intégré dans la dynamique globale de la périphérie bruxelloise et de l'axe Bruxelles-Charleroi, les communes présentent un caractère plus urbanisé, surtout aux alentours de Nivelles où la part de l'agriculture n'est plus que de 60 %.

Les paysages actuels, héritiers fertiles de la période périglaciaire

Si la présence dominante des grandes cultures caractérise les paysages des Plateaux brabançon et hesbignon, c'est qu'elles y ont trouvé des conditions particulièrement favorables. Durant la dernière glaciation, qui a pris fin il y a un peu plus de 10 000 ans, le vent du nord-ouest a apporté d'importantes quantités de loess* ou limon éolien. Les dépôts sont particulièrement importants sur le plateau hesbignon où ils atteignent parfois plus de vingt mètres d'épaisseur. Vers le nord et dans la partie brabançonne de l'ensemble paysager, les dépôts sont moins épais (quelques mètres) et présentent un caractère plus grossier et plus filtrant, du fait que les particules les plus lourdes se sont déposées les premières sur le trajet du vent.

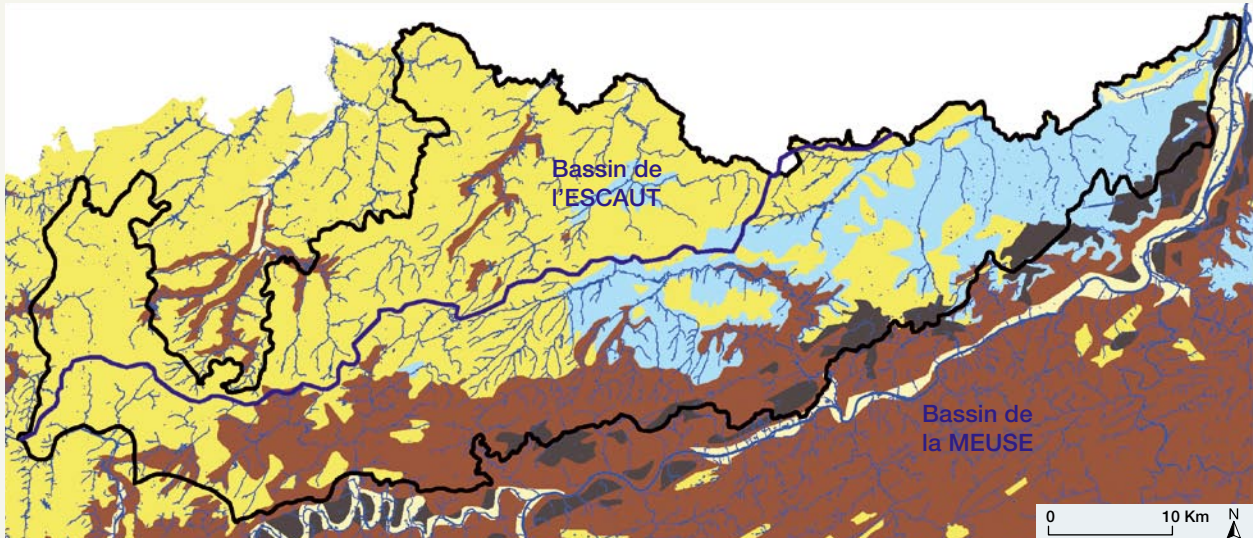


L'épaisseur des limons est parfois visible dans le paysage lorsque des carrières y opèrent une coupe, comme ici à l'arrière-plan du village d'Emael. À l'avant-plan, le labour révèle un sol brun, limoneux, qui figure parmi les meilleures terres agricoles au monde. L'aptitude agronomique de ce sol est encore accrue par l'utilisation d'amendements : ici, probablement un compost ; historiquement, le fumier, mais aussi les marnes* et phosphates disponibles directement dans le sous-sol et qui permettaient de maintenir la fertilité des limons.

Les limons possèdent d'excellentes aptitudes agronomiques, qui varient cependant selon le drainage, directement influencé par la nature des roches sous-jacentes. Celles-ci ne sont pas partout les mêmes au sein de l'ensemble paysager. En fonction de leur perméabilité, les roches du sous-sol déterminent, en surface, un réseau hydrographique plus ou moins développé. Trois situations principales se rencontrent : le limon repose soit sur de la craie, soit sur des roches cohérentes* (calcaires, schistes, grès), soit sur des sables parfois compactés en grès. Sur la craie, l'eau s'infiltré facilement et profondément. Le réseau hydrographique de cette zone est particulièrement atrophié : c'est la Hesbaye dite sèche qui se situe dans l'est de l'ensemble paysager. Les sols y sont plutôt secs ; c'est le domaine par excellence des grandes cultures. Sur les roches cohérentes généralement imperméables, le limon peut devenir humide, rendant l'aptitude agronomique du sol plus médiocre ; des boisements ponctuent alors le plateau. Le réseau hydrographique est bien développé. Sur les sables, la situation est intermédiaire et le drainage moyen ; les sols sont toujours favorables aux grandes cultures, mais aussi aux prairies. Les rivières, drains naturels de la nappe phréatique logée à faible profondeur, forment un réseau hydrographique de densité moyenne.

Dans les vallées, les limons sont plus minces voire même absents sur les pentes fortes où les roches paléozoïques* affleurent parfois, alors que sur les versants doux le colluvionnement* forme de bons sols. Dans les fonds de vallée, l'humidité devient plus importante et favorise les herbages et parfois des plantations d'arbres adaptés comme les peupliers.

Nature du sous-sol

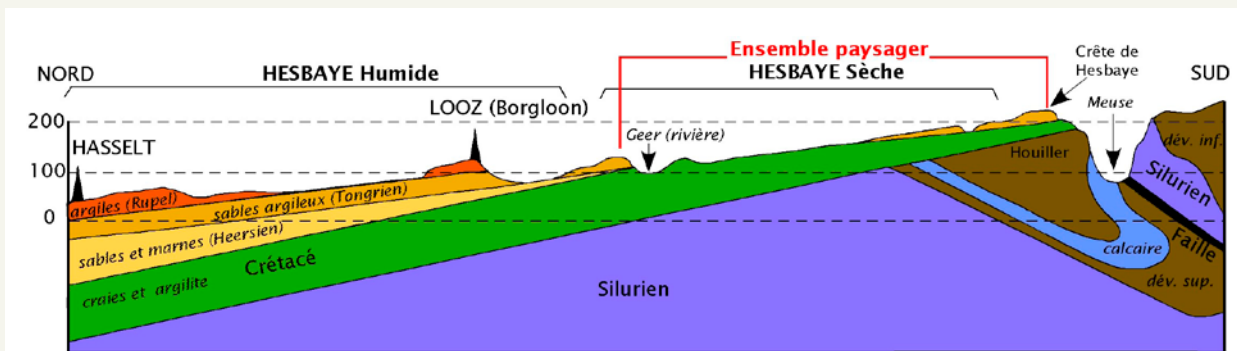


Cénozoïque	QUATERNAIRE - Alluvions	Mésozoïque - SECONDAIRE - Craie du Crétacé
	QUATERNAIRE - Gravier	Paléozoïque - PRIMAIRE - Grès, schistes, calcaires, phyllades
	TERTIAIRE - Essentiellement des sables	

Source : sur base de la carte géologique 1/300 000.

Les dépôts éoliens périglaciaires reposent sur des sables tertiaires (parfois argileux) dans presque toute la partie de l'ensemble paysager qui appartient au bassin versant* de l'Escaut, de Pont-à-Celles à l'ouest à Oreye à l'est. Au sud de cette ligne, on trouve encore des sables, mais aussi la craie du Crétacé qui s'étend d'Eghezée à Bassenge et abrite une importante nappe phréatique qui affleure dans les dépressions du relief. Des roches encore plus anciennes du Paléozoïque, de natures variées, sont présentes au sud de l'ensemble paysager et affleurent notamment dans les vallées de l'Orneau et de la basse Meuhaine. Il s'agit de la retombée méridionale du Massif du Brabant. Enfin, des plages de graviers d'origine fluviale ponctuent la crête en bordure sud de l'ensemble paysager.

Coupe schématique du sous-sol de la Hesbaye



Source : © Groupe de Boeck SA, Bruxelles, figure extraite de « La Belgique dans la Communauté européenne » de E. Mérenne et J. Van Gasse, Wesmael-Charlier, p. 149 (1978).

Dans la partie hesbignonne, les craies du Crétacé reposent sur le socle paléozoïque (roches dures du Silurien) qu'elles recouvrent partout. Ces craies apparaissent largement dans l'ensemble paysager, mais sont recouvertes, au nord du Geer et dans la partie sud vers la Meuse, par les sables argileux plus récents du Tongrien. Ces sables et les argiles qui les recouvrent modifient les conditions agronomiques au nord de l'ensemble, en Région flamande, et contribuent à différencier la sous-région de la Hesbaye humide.

La couche de limon est érodée à proximité des rivières et, en général, sur les pentes plus fortes ainsi que sur les sommets. Sa surface reproduit, dans les grandes lignes, le relief initial des roches sur lesquelles elle s'est déposée. Celles-ci ayant été largement aplanies par l'érosion, le relief de l'ensemble paysager se compose principalement des vastes étendues sommitales des plateaux et des diverses vallées, parfois profondes, qui préexistaient au dépôt des limons.

La ligne de partage des eaux entre l'Escaut et la Meuse traverse diagonalement l'ensemble paysager et constitue une crête majeure au niveau des bassins hydrographiques belges. Elle est cependant peu marquée dans le paysage car les pentes restent faibles de part et d'autre. La partie rattachée au bassin de la Meuse ne s'incline pas régulièrement vers le fleuve. Au contraire, les altitudes les plus élevées – jusqu'à 220 mètres – se rencontrent juste au nord de celui-ci (coupe géologique, page 35). Ainsi, les rivières affluentes ont des vallées peu marquées vers le centre de l'ensemble paysager, mais lorsqu'elles plongent vers la Meuse, elles entaillent profondément la surface qui se surélève. L'Orneau, par exemple, descend de près de septante-cinq mètres sur moins de vingt-cinq kilomètres de distance. Ces entailles mettent au jour les roches cohérentes d'âge primaire du Massif du Brabant, qui ont ainsi pu être exploitées de longue date, comme le célèbre marbre noir de Mazy.

Les étendues sommitales elles-mêmes ne sont pas parfaitement planes et présentent des ondulations dont l'amplitude varie. Souvent propres à la couche des limons, elles se sont formées sous climat périglaciaire lorsque l'eau ne pouvait s'infiltrer dans le sous-sol gelé. Maintenant, l'infiltration étant possible, ces vallons sont secs.



Dans ce paysage de la Hesbaye à l'ouest de Liège, le calme du relief et l'ouverture des champs s'allient. La faible diversité visuelle engendre un sentiment de monotonie, mais la simplicité de la composition peut aussi susciter un effet apaisant. Les masses arborées accompagnent souvent les villages et ponctuent généralement les vues dans différentes directions.



La surface du plateau n'est pas partout aussi plane, loin s'en faut. À proximité du Geer, par exemple, elle présente de nombreuses dépressions allongées : des vallons secs, dont les sols limoneux de bonne qualité agronomique restent affectés aux cultures.

Certaines composantes du sous-sol s'expriment dans des éléments spécifiques du paysage. Par exemple, les matériaux des constructions anciennes sont souvent révélateurs de la géologie locale. Dans les parties amont des vallées, les bâtiments sont généralement en briques, fournies par le limon, mais à proximité de roches débitables en moellons, donc surtout dans les tronçons aval des vallées, les bâtiments sont en calcaire, grès ou tuffeau*. Les carrières, souvent imposantes de nos jours, restent relativement peu visibles depuis les voies de circulation.



Près de Jodoigne (ici, Saint-Rémy-Geest), des villages sont construits en pierre locale d'âge tertiaire et de couleur très claire, la pierre de Gobertange, un calcaire gréseux. Cette pierre a été exportée de longue date et utilisée dans des bâtiments de prestige comme l'hôtel de ville de Bruxelles.



La carrière de calcaire située dans la partie aval de la vallée de la Meuse est peu perceptible depuis la route qui parcourt la vallée, malgré ses dimensions. A gauche, les structures d'exploitation et un vaste bassin de décantation. A droite, un ancien bassin, tout proche, a bénéficié d'opérations de réaménagement, conformément à la législation en ce domaine. Partiellement remblayé et planté, le site actuel profite à la biodiversité.



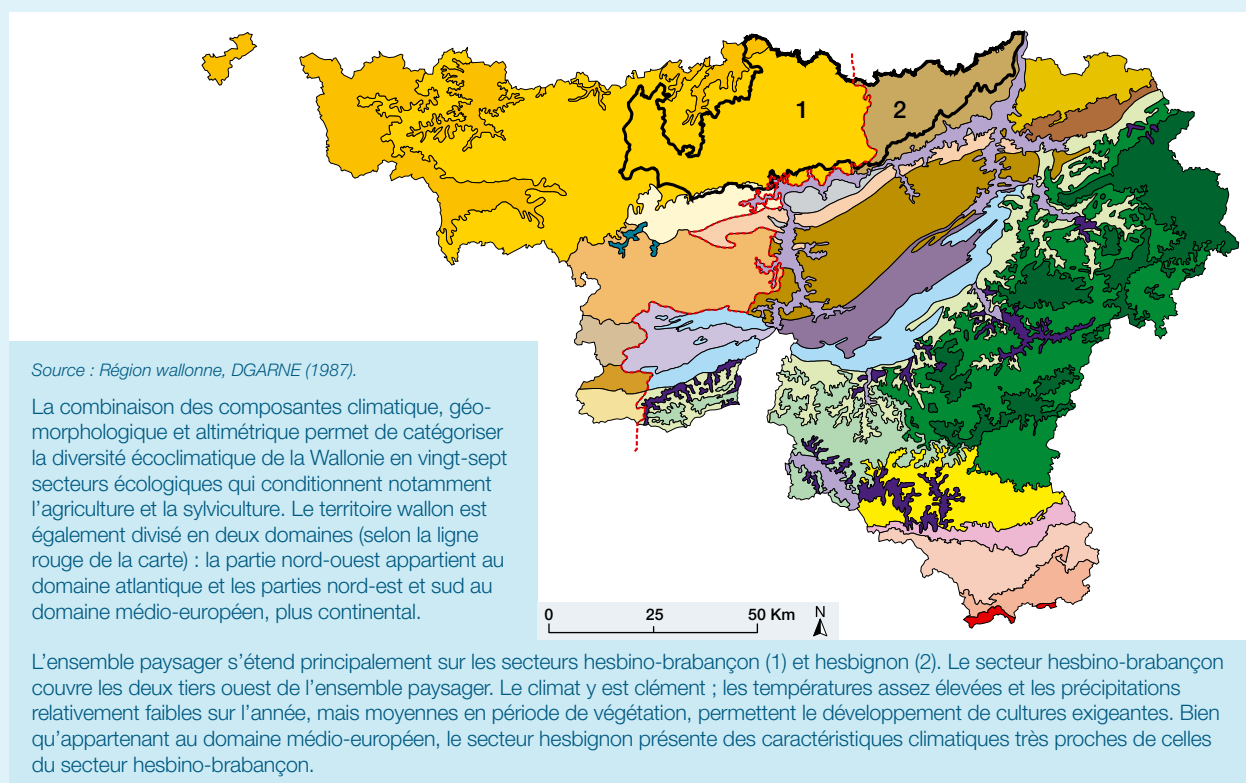
L'influence du sous-sol dans les paysages se marque aussi, à travers la contrainte spécifique de l'approvisionnement en eau potable, dans la localisation du bâti. Au-dessus de la craie perméable, l'approvisionnement en eau constitue un des facteurs explicatifs du groupement de l'habitat et de la localisation de la plupart des villages dans les vallées, près des sources. Sur le plateau, il fallait autrefois aller chercher l'eau en profondeur au moyen de puits. Le sous-sol crayeux contient, en effet, une importante nappe aquifère qui fournit un approvisionnement en eau potable, d'un débit actuel de 100 000 m³ par jour.



Les paysages portent des traces de l'activité de captage des eaux du sous-sol. Sur le plateau crayeux, de petits édifices, à première vue incongrus et régulièrement espacés, ponctuent certains champs : il s'agit de chambres de visite pour le contrôle des galeries de collecte des eaux. Le captage proprement dit s'effectue, quant à lui, aux points d'émergence de ces eaux, dans les vallées (Hognoul).

Des paysages en lien avec les composantes écologiques

La composante climatique se combine aux caractères du sol et du relief pour constituer des milieux différenciés abritant chacun une biodiversité spécifique. S'ils ne sont pas trop modifiés par l'homme, les paysages témoignent de ces variations écologiques au travers de la végétation spontanée.



Malgré les variations du sous-sol, du sol et du relief, les Plateaux brabançon et hesbignon sont relativement peu contrastés sur le plan écologique. L'influence humaine importante au sein de l'ensemble paysager contribue de plus à gommer les fluctuations naturelles. Seuls quelques contextes ponctuels s'avèrent plus différenciés : c'est le cas par exemple de vallées, étroites comme celle de la Burdinale ou ouvertes comme celle de la Mehaigne, ou encore de la partie sommitale, à proximité d'Hingeon, qui souffre plus des vents hivernaux.



Auteurs : K. Hulbert et P. Zarucki (2005), Wikipedia Commons.

La jacinthe des bois s'observe dans les chênaies-hêtraies de la partie occidentale de l'ensemble paysager, dans le domaine atlantique dont elle est une association indicatrice.



Le peuplier est une essence bien adaptée aux conditions écologiques des vallées des Plateaux brabançon et hesbignon. D'un point de vue paysager, ces peupleraies ont cependant un effet de fermeture des vues longitudinales et d'aménagement du relief (Emael).

Un paysage de champs ouverts

Les paysages des Plateaux brabançon et hesbignon présentent un caractère très ouvert et des vues particulièrement longues. Différents éléments y contribuent. Tout d'abord, la morphologie de plateau très faiblement ondulé éloigne l'horizon : la vue porte loin parce que le relief ne fait pas obstacle. Ensuite, l'occupation du sol est largement dominée par les labours, et ceux-ci ne sont pas enclos. Les bois sont rares et, comme ils sont implantés surtout sur les versants des vallées, leur base est masquée. Les écrans visuels végétaux sont donc atténués et ponctuels. De même, la structure groupée de l'habitat et son implantation dans les points bas du relief réduisent le nombre et la hauteur des écrans bâtis sur l'horizon : la végétation arborée de l'auréole villageoise se remarque en premier lieu, puis on distingue le clocher de l'église qui pointe entre les arbres. Lorsque le regard balaie l'horizon, il appréhende généralement plusieurs villages séparés par les champs. Ces villages ne sont souvent distants les uns des autres que de deux ou trois kilomètres, voire moins.

Ces caractères se rencontrent avec le plus de clarté en Hesbaye sèche et en Brabant ; c'est là que les paysages sont les plus ouverts.

Les paysages ouverts de la Hesbaye sèche



La ligne d'horizon porte bien son nom ! Sur le plateau, les éléments de verticalité comme le château d'eau prennent beaucoup d'importance.

L'habitat se groupe en village. L'auréole villageoise, bien délimitée, se repère à l'horizon par son îlot de verdure et le clocher émergeant parmi les arbres.

Les champs dominent très largement l'espace agricole. Ils occupent des parcelles géométriques de grande à très grande taille sans limites marquées. Selon les plantes cultivées et l'avancement de leur végétation, les parcelles donnent à voir de larges plages de couleurs changeantes.



Le périmètre villageois englobe la plupart des censes*, souvent localisées à sa marge (Chapon-Seraing).

Une structure spatiale qui optimise les ressources des terroirs



Source : PPNC (1999), © Région wallonne.

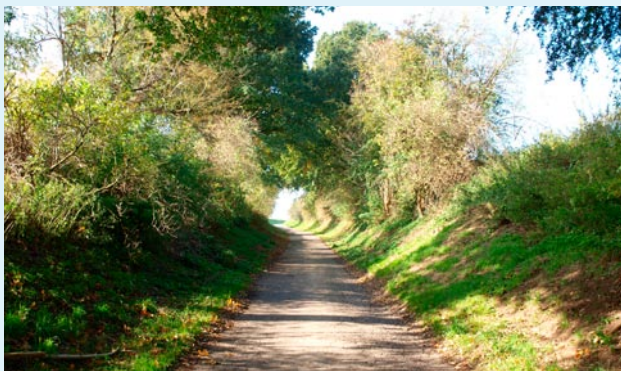
L'organisation spatiale typique des Plateaux limoneux brabançon et hesbignon apparaît clairement sur cette photographie aérienne.

À l'ouest, les villages de Limont, Donceel et Haneffe se succèdent dans la vallée peu encaissée de l'Yerne et s'étirent dans son axe. Actuellement, ils se sont rejoints. Des herbages s'intercalent entre les constructions, tandis que les sols mieux drainés et plus fertiles des hauts de versant et du plateau restent réservés prioritairement aux cultures. Le cours de l'Yerne est révélé par la végétation des berges.

Le village de Jeneffe se situe sur le plateau. Ce type de site est plus rare que les vallées. L'habitat est groupé. Ici aussi, les bâtiments se mêlent à des prés qui délimitent également l'auréole villageoise. Certains de ces prés portent des arbres fruitiers épars de hautes tiges, témoins de vergers dégradés. Les routes rayonnent à partir du village en un réseau étoilé. Celui-ci fut structuré de manière optimale pour desservir le finage* (ensemble des terres mises en valeur par la communauté villageoise) et rallier les villages voisins.

Partout ailleurs, les champs s'étendent en parcelles géométriques souvent de grande taille. Les parcelles boisées et les arbres isolés sont rares. Toutefois, un alignement d'arbres souligne la route à l'ouest de Haneffe menant au village de Viemme (situé hors carte).

Au nord, des bâtiments sont établis en dehors de tout noyau villageois, le long de la voirie, aux abords de la gare de Momalle sur la ligne de chemin de fer Bruxelles-Liège. Tout aussi rectiligne, l'ancienne chaussée romaine reliant Amay et Tongres, aujourd'hui route nationale sur ce tronçon, traverse le plateau du SSO au NNE à l'est de Jeneffe.



Un ancien réseau de routes et de chemins connecte entre eux les différents villages, souvent très proches les uns des autres. Les remembrements ont induit le réaménagement de nombreux tronçons. A Xhendremael, une certaine sinuosité du tracé contribue à une bonne insertion paysagère de la route agricole.

Les routes quittant la vallée sont souvent encaissées ; les talus sont soulignés par une végétation arbustive (Donceel).

Schéma d'organisation d'un paysage rural wallon d'openfield dominé par les cultures



Source : Département de Géographie – FUNDP Namur (1995).

Les villages sont le plus souvent implantés en bas de versant d'adret* dans les vallées qui creusent le plateau. Ces sites originaux, à la charnière entre les prés de fauche et les champs, permettent à la fois d'épargner les terres agricoles, de profiter de l'ensoleillement et d'un accès facile à l'eau tout en s'abritant du vent et des inondations. Le finage s'étend du fond de vallée, principalement herbager, jusqu'au plateau qui rassemble les terres labourées.



Le parcellaire des champs est ample et dessine de vastes quadrilatères. Les différences de texture et de tonalité d'une parcelle à l'autre soulignent la trame du paysage ouvert de labours où il n'y a ni haie ni clôture. Les cultures sont variées ; la palette de couleurs du paysage est plus ou moins riche et se modifie souvent dans l'espace et le temps. Des bords de route fleuris, permis par le fauchage tardif, ourlent parfois les champs (Ambresin) et favorisent le retour des messicoles*.



Vue proche sur un verger de basses tiges



Vue lointaine sur un verger de basses tiges



Parcelle de maïs en bordure de voirie...



... et en fond de jardin

Certaines cultures présentes dans les finages atteignent une hauteur relativement importante (deux mètres et plus), comme les vergers de basses tiges ou les maïs quand ils approchent de leur maturité. Des parcelles ainsi occupées peuvent limiter le regard, de manière au moins temporaire pour les maïs et plus durable pour les vergers.

Openfield ou champs ouverts ?

Les paysages des grandes cultures céréalières des plateaux limoneux, avec leur habitat groupé en village, correspondent au type géographique de l'openfield. Ce terme d'origine anglaise signifie littéralement « champ ouvert ». Utilisé au sens strict, il désigne plus spécifiquement les paysages historiques dominés par la polyculture céréalière, organisés selon un régime communautaire et gérés en assolement triennal, où les parcelles n'étaient pas encloses.

Un paysage de plus en plus graphique

Avec la mécanisation permettant de gérer des parcelles de plus en plus vastes et de transporter de grandes quantités, le graphisme des champs a pris une importance accrue ces dernières années. A certains moments de l'année, le paysage est parsemé d'énormes balles de paille, de tas de betteraves sucrières ou encore de caisses de légumes ou de fruits. Les billons* de pommes de terre marquent aussi temporairement le paysage.



Stockage temporaire des balles de paille



Cageots pour les carottes



Cageots pour les pommes et les poires



Billons de pommes de terre

Le cycle des saisons

Au fil des saisons, une culture semée va grandir petit à petit jusqu'à maturité où elle sera récoltée. Durant ces différentes étapes, son empreinte paysagère va évoluer. Dans cette région de champs ouverts, la variation saisonnière est particulièrement marquée par l'affectation des parcelles et contribue à l'attractivité des paysages.

Les évolutions au fil des mois sont résumées ci-dessous pour deux cultures d'importance dans l'ensemble paysager : les céréales d'hiver et les betteraves sucrières.



Quelques autres cultures aux impacts paysagers importants

Ces dernières années, la diversification des cultures, productives ou intercalaires, a conduit à une dynamique des couleurs de plus en plus importante. Le lin textile, le colza, la phacélie... marquent le paysage de leurs teintes vives.



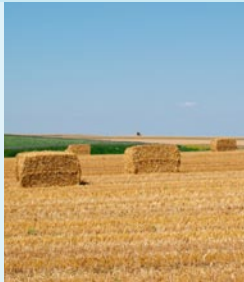
... et maturation des céréales



Moisson de mi juillet à début août



Ramassage des pailles



Déchaumage*



Semis d'une culture intercalaire qui améliore les propriétés du sol et le protège



Juillet

Août

Septembre

Octobre



... et développement des racines contenant le sucre

Récolte à partir de fin septembre. Dernières récoltes avant les grands froids

Au fil des saisons, le lin adopte différentes couleurs.



Floraison bleutée en juin pendant une semaine



Formation des capsules* et maturation



Arrachage début juillet et rouissage* sur le champ jusqu'en août



Les arbres, surtout des feuillus, forment des cordons et soulignent les vallées d'où leurs cimes émergent. En bosquets, ils animent les paysages du plateau. D'autres sont plantés en alignements le long de routes dont ils signalent la présence dans l'espace agricole, sans gêner la vue des automobilistes (plateau au nord-est de Lavoir, Rèves).

Des parcelles plantées de peupliers sont présentes dans les fonds des vallées suffisamment larges. S'il n'y a pas de sous-bois, les fûts espacés laissent filtrer les regards sur le fond de vallée, mais le feuillage peut masquer les vues sur les versants (vallée du Geer).

La vallée peut parfois paraître encombrée par la multiplication des parcelles arborées (vallée du Geer).



Les paysages protégés

Bien qu'il n'y ait pas de législation spécifique relative aux paysages en Région wallonne, leur protection est prise en compte par une série d'outils comme le plan de secteur, certains règlements d'urbanisme ou le classement comme site.

Les périmètres d'intérêt paysager du plan de secteur ont été réévalués pour une grande partie de l'ensemble paysager des Plateaux brabançon et hesbignon, dans le cadre des études faites par l'ADESA (Association de Défense de l'Environnement de la Senne et de ses Affluents). Une sélection de points de vue et de lignes de vues qui méritent d'être maintenus a également été réalisée. L'inscription de nouveaux périmètres concerne surtout l'est du territoire, en particulier entre Awans et Juprelle, où un vaste périmètre représentatif du paysage hesbignon liégeois est délimité. Le territoire du Parc naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne se caractérise aussi par l'importance de ses périmètres d'intérêt paysager.

Les caractéristiques régionales de l'habitat rural doivent être prises en compte grâce à l'application du règlement général sur les bâtisses en site rural dans quelques communes qui se situent essentiellement au centre de l'ensemble paysager. Quinze villages sont concernés. Par ailleurs, les noyaux de Jodoigne, Perwez, Gembloux, Fleurus et Nivelles jouissent d'une attention particulière au titre des zones protégées en matière d'urbanisme (mieux connues sous l'intitulé « centres anciens protégés »). Le nouvel inventaire « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie » en cours (douze communes de l'ensemble publiées en 2009) identifie les ensembles urbanistiques intéressants et indique les points de vue privilégiés permettant une bonne compréhension de la structure des localités dans le paysage.

Parmi les sites classés dans l'ensemble paysager, celui du champ de bataille de 1815 de Waterloo se distingue tout particulièrement. Premier site protégé en Belgique, c'est un site historique à forte dimension mémorielle. Il s'agit d'un vaste plateau cultivé de près de cinq cent cinquante hectares qui a été protégé de l'urbanisation par la loi de 1914 et a maintenant acquis la reconnaissance de sa valeur paysagère. Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne, il est inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'Unesco.

La chaussée romaine allant de Bavay à Tongres, témoin d'un aménagement du début de notre ère, qui existe toujours, figure également sur la même liste indicative. D'autres témoins de la période gallo-romaine marquent encore les paysages et sont aussi reconnus par le classement, dont certains au titre de patrimoine exceptionnel, comme les cinq tumulus d'Omal (Geer) et celui dit « Tombe d'Hottomont » (Ramillies).

La protection des paysages est un des trois axes d'action de la Convention européenne du paysage : sur le territoire tout entier, il s'agit non seulement de protéger* mais aussi de gérer* et d'aménager* les paysages.

Les villages concernés par le règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR)

Les quinze villages concernés par le règlement général sur les bâtisses en site rural sont tous situés dans la région agro-géographique de la Hesbaye. La plupart d'entre eux sont présentés dans un dépliant de six pages, réalisé par la Fondation rurale de Wallonie (voir les publications DGO4-SPW).

Ces villages sont : Tourinnes-la-Grosse et Nodebais (Beauvechain), Lamontzée (Burdinne), Longueville (Chaumont-Gistoux), Les Boscailles (Eghezée), Balâtre (Jemeppe-sur-Sambre), Melin, Saint-Remy-Geest et Jauchelette (Jodoigne), Folx-les-Caves et Marilles (Orp-Jauche), Malèves-Sainte-Marie et Thorembais-les-Béguines (Perwez), Autre-Eglise (Ramillies), Boignée (Sombreffe).